

Formation Fiscalité des associations | 2 jours

Code module : 109 - Version : 3

Durée : 2 jours (14 heures)

Composition du groupe : De 2 à 12 personnes

Pré-requis : Aucun

Modalités pédagogiques disponibles :

-  Intra présentiel (dans vos locaux)
-  Intra en classe distancielle
-  Inter présentiel
-  Inter en classe distancielle

Public : Dirigeants, gestionnaires et comptables d'associations

Accès handicapés : Nous consulter pour adapter les modalités de mise en oeuvre

Objectifs pédagogiques :

- Connaître les principales obligations fiscales et spécificités propres aux associations
- Limiter les risques fiscaux d'une association

Méthodes pédagogiques :

- Exposé
- Travail d'échanges avec les participants
- Etudes de cas, exercices et mises en situation
- Validation des acquis par des questionnaires, tests d'évaluation
- Remise d'un support de cours par voie dématérialisée à l'issue de la formation

Modalités d'évaluation :

Questionnaire d'évaluation

Modalités de sanction :

Formation non certifiante

Remise d'une attestation de fin de formation

Intervenant :

- Formateur expérimenté, CV sur demande

Suivi de formation :

- Feuille de présence émargée par demie-journée

Moyens et assistance pédagogiques en distanciel

:

- Formation par visioconférence : type classe virtuelle avec assistance technique et pédagogique synchrone
- Matériel requis : ordinateur avec webcam, micro et casque ou hauts-parleurs + connexion internet
- Chaque participant doit disposer d'une adresse e-mail valide

Modalités et délais d'accès / pédagogiques :

- Délai de réponse à la demande de devis sous 48 heures après prise de contact par téléphone, e-mail ou formulaire.

Cette formation vous permettra de connaître les bases de la fiscalité, d'identifier les risques fiscaux en fonction de votre type de structure, d'obtenir des informations sur les dernières lois de finances et de placer votre association en conformité par rapport à la fiscalité française.

PROGRAMME

1- Rappels sur la comptabilité des associations

- Comprendre de manière synthétique les comptes de votre association

2- Rappels fiscaux

- Présentation ou rappels des principaux impôts commerciaux des associations
- Savoir où trouver l'information sur la fiscalité des associations
- Présentation des associations d'intérêt général, reconnues d'utilité publique

3- Les associations fiscalisées et non fiscalisées

- Quels sont les impôts commerciaux auxquels l'association peut être exonérée (TVA, Contribution économique et territoriale, impôt sur les sociétés)
- Gestion désintéressée (dont la rémunération des dirigeants)
- La concurrence avec le secteur marchand
- La règle des 4 P

4- Les particularités fiscales des associations

- Les associations fermées
- Franchise des impôts commerciaux et activité lucrative non prépondérante
- Règle concernant les manifestations sportives
- Les revenus patrimoniaux et le taux réduit d'imposition
- Les taxes spécifiques (taxe sur les salaires, taxe d'apprentissage,...)

5- Actions à mener pour les actions fiscalisées

- La sectorisation de l'activité lucrative
- La filialisation de l'activité lucrative
- Se soumettre aux impôts commerciaux et les conséquences pour l'association

6- Analyses de rescrits fiscaux

- Présentation et étude de rescrits fiscaux